

Arbre abattu au Parc des Jacobins



A la demande de la commune, l'Office National des Forêts a réalisé une étude sur les arbres de notre village.

Suite à leur diagnostic, les arbres qui présentent un danger pour la sécurité sur l'espace public sont et seront abattus.

De nouveaux arbres seront replantés en respectant les recommandations de l'ONF (adaptation au sol, résistance à la sécheresse et à certains pathogènes).

Légende de la photo : Cet arbre malade situé dans le parc des Jacobins a été abattu selon les recommandations de l'ONF.